USGT4E - Gestion et entremise immobilières

Mis à jour le 08-11-2021

Code : USGT4E

Unité spécifique de type cours

2 crédits

Responsabilité nationale : EPN02 - Ecole supérieure des géomètres et topographes (ESGT) / Elisabeth BOTREL

Présentation

Objectifs pédagogiques

En France, les professions immobilières font l'objet d'une réglementation étroite. Sont ainsi encadrées les activités tendant à opérer une entremise immobilière les activités de gestion immobilière.

Les géomètres experts, en qualité de profession réglementée ne sont certes pas soumis à la Loi Hoguet mais la règlementation applicable aux géomètres experts s'inspirent grandement de cette loi qu'il convient donc d'étudier aussi.

L'objectif de ce cours est donc d'exposer aux étudiants les règles applicables aux activités immobilières qu'en qualité de géomètre expert ils vont pouvoir exercées.

Compétences

Comprendre et acquérir les connaissances essentielles en matière de gestion et d'entremise immobilière

Programme

Contenu

La formation s'organise en trois blocs :

- Loi Hoguet/ réglementation spécifique en matière de gestion et d'entremise/ présentation des règles propres au mandat

- Gestion immobilière et présentation des principaux baux

-Vente immobilière et présentation des promesses de vente et du contrat de vente en matière immobilière

Modalités de validation

- Examen final